



Construction sans permis en lotissement

Par **chollet**, le **17/11/2008** à **20:53**

bonjour l'un de mes voisins a construit un bâtiment dans son jardin avec une demande de permis qui lui a été refusé et dont les plans ne correspondaient pas du tout avec ce qu'il a construit le maire a juste donné son consentement ce bâtiment fait baisser à cause de sa vue la valeur de ma maison comment faire valoir mes droits. Dois-je saisir le tribunal administratif pour recours en annulation ?